

Mémoire sur le projet Mine Arnaud

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine  
d'apatite à Sept-Îles

**6211-08-009**

*« Démystification des préconçus de la population Sept-Îllienne envers le projet Mine Arnaud »*

Présenté par Monsieur Tommy Arseneault

Citoyen de Sept-Îles et étudiant au Cégep de Sept-Îles

Jeudi 19 septembre 2013

## **Introduction :**

Mon nom est Tommy Arseneault, 23 ans, et je suis étudiant au cégep de Sept-Îles en technique de minéralurgie. Les domaines de la vie publique et des sciences sociales ont toujours captés mon intérêt même davantage que le domaine dans lequel j'étudie. Ce qui me permet entre autre d'avoir une réflexion plus profonde et éclairée sur les impacts d'un gros projet comme celui de Mine Arnaud. Loin de moi l'idée de prétendre être une sommité dans les domaines environnemental et économique, j'estime tout de même avoir fait mes devoirs en lectures et discussions avec les intervenants concernés. La quantité phénoménale d'informations émanant de l'étude d'impact ainsi que des autres études connexes en lien direct avec le projet nécessitent une analyse impartiale et détachée. Le contraire laisse trop souvent place aux subterfuges et à l'émotivité, qui n'épargne aucun de nous. La pure impartialité est possible en paroles et en gestes, mais impossible dans nos réflexions. Même monsieur le commissaire doit avoir une opinion personnelle sur le sujet.

Avant l'automne 2011, c'est-à-dire l'année où ma réorientation de carrière m'a mené vers le domaine minier, je n'avais jamais entendu parler de ce projet, et jamais j'aurais imaginé qu'une mine pouvait s'établir ici, dans notre belle petite ville prospère. D'ailleurs, j'étais très perplexe quant aux bienfaits que cette mine apporterait à notre communauté. Les mois ce sont écoulés, sans remous encore entre le promoteur et la population, jusqu'à ce que l'équipe de Mine Arnaud débute une série de consultations publiques et mette en ligne son étude d'impact. Aussitôt, nous avons vu naître un mouvement d'opposition très pandémique, et très présent sur les réseaux sociaux. Au tout début, ces gens critiquaient le manque d'informations et remettaient en doute l'indépendance de l'expertise utilisée pour cette étude d'impact. D'autres, comme la majorité des gens, ont attendu d'avoir une certaine vulgarisation de toutes ces données avant de se positionner adéquatement. Pendant ce temps, moi et un de mes collègues de classe, avons pris l'initiative de se renseigner en profondeur sur le projet et de débattre avec les opposants sur des détails techniques et impacts que parfois ils ne comprenaient pas bien ou surestimaient.

Ce débat quant aux effets, impacts et bénéfices du projet a pris une tournure plutôt négative et détournée du cadre scientifique et structurel duquel il nous était présenté dès le départ. Les têtes d'affiche du mouvement d'opposition sont rapidement devenues aussi des « scientifiques » renommés et respectés par leurs pairs, et parfois, à tort. Nous nous sommes donné alors pour mission de faire la lumière sur soit des informations erronées, inventées ou sur de vraies informations dont l'analyse fût elle-même erronée. Notre présence sur les médias sociaux, ainsi que celle des opposants est devenue peu à peu source de

conflits et de débats débordants le sujet source. Aujourd'hui, après être demeuré confiné à un statut plutôt discret, le débat est généralisé parmi la population, toutes classes sociales et strates d'âges confondues. Différents groupes d'intérêts s'opposent publiquement dans une interminable joute où la remise en question et la crise de confiance populaire envers nos institutions démocratiques s'imposent au-dessus de ce que devrait être le véritable débat : Les impacts sociaux et environnementaux. Je vais développer sur une quantité d'arguments, tant pour que contre, qui ont fait l'objet de mutation, à partir de leur source jusqu'à ce qu'ils arrivent aux foyers des Sept-Îliens. Débutons la démystification.

### **Pollution, ennemi moderne :**

Depuis le XIXe siècle, le Canada a toujours été un endroit propice pour l'exploitation minière. Sa quantité de métaux économiques disponible faisait saliver les investisseurs anglais de la métropole londonienne. C'est ainsi que le Nord de l'Ontario et l'ouest du Québec ont vu apparaître des dizaines de villes minières, surtout dans la vallée de l'or. Lors de la guerre des Boers et la première guerre mondiale, la demande de nickel du Canada pour enduire les navires de guerre anglais vint confirmer le rôle de moteur central de l'exploitation minière au Canada. Les conditions de travail à l'époque étaient très mauvaises et les impacts environnementaux inimaginables, puisqu'inconnus jusque dans la deuxième moitié du XXe siècle. L'avenue de nouvelles lois et normes du travail ainsi que les nouvelles normes en environnement ont poussé les minières à revoir leur façon de faire, jusqu'à aujourd'hui où l'on exige même la restauration du site après exploitation. On sait que plusieurs sites orphelins au Québec sont une problématique importante, si on pense entre autre au drainage minier acide (DMA) qui perdure dans le temps s'il n'est pas contrôlé.

L'exploitation en fosse, ou à ciel ouvert, est caractéristique des gros gisements à basse teneur, en général, et nécessitent un plus gros traitement afin d'en retirer le minerai utile. L'empreinte écologique est donc supérieure généralement qu'une mine souterraine parce qu'en plus des parcs à résidus, il y a le « trou » en tant que tel. Mais le territoire faunique utilisé et transformé ne dépassera jamais les limites de la propriété de la minière. Comme quoi le milieu naturel et le mort terrain aux alentours subissent moins de dommage que l'exploitation forestière ou le développement résidentiel par exemple. Donc, l'impact de réduction de l'habitat naturel est tout de même confiné aux limites géographiques du projet, pour un minimum garanti de 28 ans. Outre l'impact territorial direct, nous faisons face aussi à des polluants atmosphériques et hydrologiques dont les conséquences varient selon leur nature.

## **Les poussières, les particules fines et la fameuse « silice cristalline »**

Bien sûr toute excavation de roche entraîne inopinément une certaine quantité de poussière. Pour cela, Mine Arnaud a mise sur pied deux mesures d'atténuation innovantes. La butte-écran de 40 mètres de haut ainsi qu'un plan d'arrosage des sols afin d'empêcher la poussière d'entrer dans le système éolien naturel. De plus, la granulométrie de la magnétite titanifère contenant la roche phosphatée, qui sera entreposée dans les cellules de rejets, est trop grande pour que les particules soient emportées par le vent sur de grandes distances. Ainsi, nous pouvons aussi ajouter comme facteur la haute masse volumique de ce minerai qui par gravité sera plus attiré par le sol que par les forces éoliennes.

La récente sortie publique de neufs médecins de Sept-Îles, avec l'appui de l'Association canadienne des médecins en environnement, l'ACME, a amené quelques arguments négatifs face au projet mais un en particulier a fait couler beaucoup d'encre. La supposée présence de silice cristalline dans le minerai. Donc nous avons aujourd'hui la preuve qu'il n'y en a pas...doit-on en rajouter?

Pour ce qui est des particules fines, c'est-à-dire ayant un diamètre assez petit afin de pénétrer dans l'organisme humain, l'étude d'impact de Mine Arnaud nous confirme que les normes seront respectées.

## **La pollution hydrologique :**

Beaucoup de gens ont visionnés le documentaire très controversé « Trou Story » de l'auteur-compositeur-interprète Richard Desjardins qui faisait la lumière sur la négligence environnementale des mines et raffineries au Québec dans la première moitié du XXe siècle. En fait, aujourd'hui, ces minières ont élaboré des méthodes de contrôle très innovantes afin de restaurer les sites de dépôt au potentiel acide, soit en neutralisant l'acidification des dépôts en ajoutant des produits acidivores (chaux, dolomie) ou soit en retirant à la base le soufre ou tout autre élément acidifiants que la roche contient. De plus, pour le cas du projet Mine Arnaud, la roche exploitée contient très peu de soufre donc la production d'effluents miniers acide par oxydation sera facilement résorbée par les processus de résilience naturels.

Une mine à ciel ouvert est la plupart du temps exposée à l'infiltration d'eau par les nappes phréatiques qui l'entourent. Ces eaux, que l'on appel exhaures, sont pompées hors de la fosse afin de ne pas nuire aux activités d'exploitation. Mine Arnaud utilisera l'eau pour leurs procédés de séparation de l'apatite. Il y aura donc recirculation de l'eau à l'intérieur du procédé, ce qui réduira grandement la consommation extérieure d'eau du complexe minier. De plus, une

usine de traitement sera construite afin de traiter cette eau puisqu'une certaine partie sera rejetée dans la Baie de Sept-Îles.

Ce qui me mène au dernier point de cette catégorie; les rejets miniers liquides, qui se feront en grande partie par le ruisseau Clet. L'eau étant traitée afin de répondre aux normes environnementales québécoises et canadiennes contiendra une certaine quantité de métaux lourds. Ces métaux sont présents dans presque tous les milieux naturels de la planète. Cet apport supplémentaire selon l'étude d'impact, ne dépassera pas les normes. Les gros chiffres donnés par les médecins peuvent faire peur mais quand nous relativisons les choses, ces quantités sont infimes comparé à ce que nous retrouvons dans notre consommation quotidienne de bien et par rapport au milieu naturel comme la baie qui contient des quantités bien plus significatives. Vous savez, 3kg d'uranium en 28 ans, c'est 107,14g par année. Et cet uranium sous forme ionique est très dispersée, donc très peu radioactive.

### **Proximité de la source d'eau potable : Proximité? Vraiment?:**

Beaucoup de gens ont avancé l'hypothèse selon laquelle le Lac Rapide, notre prise d'eau municipale, sera contaminée par le projet. Si nous prenons en compte la distance géographique linéaire, la différence d'altitude avec la mine, sa situation hydrogéologique en lien avec le lac, et si nous ajoutons par-dessus tout le fait qu'il y aura très peu de particules/poussières, les inquiétudes deviennent un peu farfelues. Nous pouvons aussi affirmer, sans études scientifiques, que les effluents miniers suivent la gravité terrestre, notion de base essentielle de la science moderne, et qu'étant à plus basse altitude que le Lac Rapide, Mine Arnaud n'aura aucun impact significatif sur celui-ci. D'autres ont amené un argument selon lequel les émissions de CO<sub>2</sub> et de SO<sub>2</sub> venant des machineries lourdes, allaient retomber dans le Lac Rapide et l'acidifierait. N'oublions pas que plus de 3000 véhicules par jour passent par là en moyenne et que l'ajout d'une vingtaine de machines ne changera pas grand-chose.

### **Le bruit, cette pollution inconfortable :**

Beaucoup de gens s'inquiètent du bruit qui s'échappera du site lors de la construction et de l'exploitation. Selon les modèles étudiés par Mine Arnaud, la période de construction sera la plus bruyante puisqu'elle servira à mettre sur pied la butte-écran, entre autre destinée à réduire le son. Donc un mal immédiat pour un bien futur. D'ailleurs, les normes de bruit reliés à la construction, même pour les résidences les plus proches, seront respectées ou légèrement supérieures au niveau actuel du secteur, entre autre à cause de la présence de la route 138 à côté, en prenant compte aussi qu'il y a une marge d'erreur derrière

ces simulations. Notons aussi que les mesures de décibels pour établir les normes sont prises à l'extérieur des maisons...

Deuxième point, les dynamitages. Certaines personnes encore croient que les dynamitages seront d'énormes explosions aussi puissantes qu'un tremblement de terre. Savent-ils seulement qu'il y a deux carrières encore plus près de la ville qui font régulièrement des sautages, et personne ne s'en aperçoivent ou presque? Les sautages de Mine Arnaud se produiront une fois par jour et dureront que quelques petites secondes. La seule possibilité de ressentir ces explosions sera un mélange météorologique défavorable et rare, et dont les répercussions seront tout de même très limitées.

### **Avantages économiques :**

Avec 300 emplois permanents et bien rémunérés, Mine Arnaud s'imposera comme un grand employeur de la région, à peu près au même rang que le CSSS, mais beaucoup moins qu'aluminerie Alouette. Ces emplois continueront de stimuler une économie déjà forte mais fragile, puisque très dépendante du marché du fer et de l'aluminium. Par distribution de la richesse créée, tous les secteurs économiques de la ville seront revigorés, allant de la restauration aux organistes paramunicipales et de charité, qui dépendent beaucoup des donations privées. Les finances municipales seront aussi augmentée et ceci assurera un support adéquat à l'augmentatin potentiel de la population, mais aussi pour rénover et mettre sur pied les infrastructures (loisirs, sports, culture, tourisme).

Nous savons la demande mondiale en apatite très forte, surtout pour celle de bonne qualité comme en regorge notre sous-sol. Malgré quelques soubresauts cycliques, son prix finira toujours par monter. 28 ans de stabilité économique ne peuvent qu'apporter un soutien de taille au développement de notre région. Un gros investissement amène aussi une certaine main d'œuvre spécialisée ainsi qu'une expertise qui peut attirer ultérieurement d'autres projets d'envergure dans la région. Les différents promoteurs analysent la disponibilité de la main d'œuvre, des fournisseurs et des professionnels quand vient le temps de choisir un endroit à investir.

Plusieurs personnes ont avancé le fait que Sept-Îles était une ville saturée économiquement et que l'apport supplémentaire de capitaux allait nuire à son bon développement. On a même entendu des gens critiquer le fait que les gros salaires stimuleront les inégalités sociales. A-t-on déjà eu un exemple dans l'histoire où un apport de richesse supplémentaire a été nocif pour une société? Oui! Mais quand il est bien géré, il ne provoque que des bienfaits. Ce sont aux

différents paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral) à réguler les inégalités sociales et à organiser la distribution efficacement. Le reste n'est qu'un système d'offre et de demande et tend à se stabiliser par lui-même. Donc doit-on prêcher un ralentissement volontaire de notre économie pour des craintes supposément fondées, au sujet d'une possible gestion inefficace des gains de ce projet, et bien je réponds Non! À cet argument défaitiste et rétrograde.

### **Concilier développement économique et protection de l'environnement :**

L'être humain est de nature pollueur, car il cherche toujours à acquérir plus de richesses et à consommer davantage. Aujourd'hui nous connaissons tous les impacts que cela engendre sur la pérennité de notre environnement. Du moins, sans bouleverser notre modèle économique et créer des scénarios apocalyptiques, nous pouvons l'adapter à une vision plus durable et responsable, ce que nos entreprises s'évertuent à mettre en application, souvent sous la pression la pression de nouvelles lois et normes environnementales. L'industrie minière est probablement le développement le moins durable qui existe, de par sa très longue régénération (plus que les hydrocarbures), mais en attendant d'avoir des politiques de récupérations plus sévères, nous devons extraire de la terre tous les minéraux que l'on a besoin. Mine Arnaud met tout en son pouvoir afin de réduire au maximum ses impacts sur l'environnement avec des mesures d'atténuations innovantes et sera même un exemple de projet pour tous les autres à venir.

### **Transparence, acceptabilité sociale :**

Mine Arnaud, étant transparente sur presque tous ses aspects, sauf économique puisqu'il s'agit d'une compagnie privée, a démontré ses bonnes intentions à la population de Sept-Îles. Seulement l'étude d'impact aurait été nécessaire mais le promoteur eût recours à des consultations publiques, même auprès de la communauté Innu, souvent ignorée ou sous-estimée par d'autres.

Avec la commission Charbonneau qui fît récemment la lumière sur des systèmes de collusion entre les firmes de génie-conseil, les municipalités et les compagnies de construction, cela a miné très sérieusement la confiance des Québécois envers les professionnels et ingénieurs. Beaucoup mettent en doute l'impartialité des intervenants ayant travaillé sur l'étude d'impact de Mine Arnaud car c'est le promoteur qui a commandé l'expertise. Le promoteur ne peut pas modifier à sa guise des informations prises sur le terrain par ces experts. Ils suivent un code de déontologie et d'éthique comme tous les métiers professionnels et s'exposent à de lourdes sanctions en cas de manquements, corruptions etc. Je crois que ces données sont vérifiées et vérifiables.

## **Acceptabilité sociale, bataille de plusieurs fronts :**

Aujourd'hui, une opposition féroce au projet a pris forme. Tels des brebis suivant le bon berger, la plupart d'entre eux ont entendu un tel ou un tel dire que...Les têtes dirigeantes, ou si vous aimez mieux, les gourous, font bien leur travail de désinformations chronique, de propagande et d'acharnement. La preuve, même avec la certitude qu'il n'y aura aucune silice, certains d'entre eux vont crier au complot, dont les médecins qui ne sont pas revenus sur leur position.

Nous avons entendu toutes sortes de choses, comme une théorie voulant que la réelle intention de Mine Arnaud était d'exploiter l'uranium et le vanadium...Croyez-moi, ils seraient repartis bien pauvres (teneur de coupure). Ces gens à tendance gauchiste voire même anarchiste, font souvent appel aux différentes théories conspirationnistes qui mettent de l'ombre sur l'objectivité du débat.

Nous nous sommes fait traité de vendu, d'irresponsable, d'ignorant, de naïf, d'égoïste, et j'en passe. Jamais nous n'avons pris position pour défendre nos propres intérêts, mais plutôt pour défendre l'intérêt collectif au meilleur de nos connaissances dans le domaine, et celles acquises lors de nos lectures ou nos expériences de vie.

## **Conclusion :**

Compte tenu de tous les avantages que le projet apportera à notre région et notre ville, compte tenu que les impacts environnementaux seront minimes et contrôlés par de nombreuses mesures d'atténuation innovantes, moi, Tommy Arseneault appui ce projet, tout en demeurant aux aguets des possibles dépassements de normes et/ou négligence de la part de la compagnie. Pour la prospérité de ma ville, de celle de mes futurs enfants, de nos générations qui viendront, pour l'économie régionale, pour l'économie du Québec et sa prospérité, je crois bienveillant la venue de ce projet près de la ville de Sept-Îles.

J'espère de tout cœur que les débats que nous aurons mené nous serviront de tremplin vers une meilleure concertation entre les habitants de notre belle ville, mais aussi entre nos institutions. Nous savons maintenant que notre communauté regorge de gens qui s'impliquent beaucoup en environnement et cela représentera une certaine forme d'expertise qui sera très pertinente.